Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 22 (1877)

Heft: 14

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

taire fédéral et du Comité central, décide que les sujets de concours sont les suivants (à déterminer à l'assemblée des délégués).

Le Comité central fixera l'époque de la remise des travaux

de concours pour l'année 1878.

Pour les années 1879 et 1880, le Comité central, si il n'y a pas d'assemblées de délégués, pourvoira lui-même à la publication de nouveaux sujets.

h) L'assemblée des délégués propose à l'assemblée générale que la réunion de l'année 1880 ait lieu à (lieu à désigner).

Elle renonce à nommer elle-même le Comité central. Il sera

désigné par la section qui recevra la société.

i) L'Assemblée des délégués, vu les préavis conformes du Jury et du Comité central, accorde les prix suivants aux travaux de concours qui ont été déposés............ (à désigner à l'Assemblée.)

7º Propositions individuelles.

Tractanda de l'assemblée générale du lundi 13 août 1877, à 9 heures du matin, dans le temple de St-François.

1º Communication des décisions de l'assemblée des délégués du 11 août.

2º Choix du lieu de l'Assemblée générale en 1880.

3º Travaux et discussion sur la réorganisation de la justice pénale militaire. Rapporteurs : MM. le major Hilty et commandant E. Gaulis.

Nous rappelons aux sections que, conformément à l'art. 7 des Statuts, elles ont droit à désigner un délégué par 50 membres ou fraction de 50, et nous les invitons à bien vouloir faire usage de cette faculté pour que notre réunion de délégués soit la plus nombreuse possible. Chaque délégué présent dispose d'une voix.

Nous rappelons aussi que les frais de transport des délégués sont

supportés par la caisse centrale.

Quelques sections n'ayant pas encore réglé leurs contributions de l'année 1877 (à raison de 1 fr. par membre), nous devons leur rappeler, à notre grand regret, que si elles n'ont pas régularisé leur position, elles ne pourront être admises à prendre part aux votations de l'assemblée ni à participer, cas échéant, à la répartition de capitaux proposée par le Comité.

Veuillez agréer, chers confédérés et frères d'armes, l'assurance de notre dévouement.

Lausanne, le 30 juillet 1877.

(Signatures.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE

La demande de referendum sur la taxe d'exemption du service militaire donnait le 31 juillet, à 6 h. du soir, le résultat officiel ci-après: Zurich, 1,015. — Berne, 3,188. — Lucerne, 5,532. — Uri, 1,465. — Schwytz, 819. — Unterwald-le-Haut, 1,144. — Unterwald-le-Bas, 795. — Zoug, 520. — Fribourg, 13,245. — Soleure, 455. — Bàle-Ville, 1,329. — Bàle-Campagne. 321. — Schaffouse. 385. — Appenzell-Rh.-ext., 172. — Appenzell-Rh.-int., 375. — St-Gall, 5,183. — Grisons, 451. — Argovie, 152. — Thurgovie, 41. — Tessin, 4,455. — Vaud, 7,449. — Valais, 5,766. — Neuchâtel, 4,628. — Genève, 5,526. — Total, 64,405.